

ANTIDOTE hebdo

Le flash infos de la CGT Finances Publiques 44

N° 104 / 22 novembre 2011



JE FRAUDE, TU FRAUDES, NOUS FRAUDONS

Un quatrième jour de carence dans le privé, un jour de carence infligé aux fonctionnaires : l'annonce de cette décision a été précédée d'une intense opération de communication visant les « fraudeurs sociaux ». Chacun ne connaît-il pas quelqu'un qui connaît quelqu'un qui connaît le voisin d'un malade imaginaire...

Selon Xavier Bertrand, la fraude sociale coûterait à la collectivité 4 milliards par an.

Or, selon la Cour des Comptes, les fraudes à la sécurité sociale sont très marginales. En 2010, elles n'auraient représenté que 1% du montant total des allocations versées aux assurés sociaux, soit 241 millions.

Il s'agit moins de lutter en fait contre la fraude que de punir les malades, d'ancrer en l'esprit de chacun d'entre nous que nous sommes des fraudeurs en puissance, des parasites, des assistés. Le récent rapport d'information parlementaire sur les fraudes sociales pointe, lui, un montant de fraude de 20 milliards. L'explication en est simple : il s'agit des cotisations que les entreprises « omettent » de verser et du travail dissimulé.

De cette fraude-là, on entend très peu parler. Souvent, dans la presse, ce n'est pas l'ampleur de la fraude qui choque, mais la catégorie sociale de celui qui l'exécute. Si en plus le fraudeur, aussi petit soit-il, est un étranger...

Sarkozy prétend donner la priorité à l'individu, au respect de ses choix et à sa responsabilité.

En réalité, c'est la solidarité nationale qui est ainsi mise à mal systématiquement et méthodiquement.

Déremboursement de médicaments, franchises diverses, taxe sur les mutuelles, baisse des indemnités journalières, délais de carence élargis...se soigner devient un luxe. Les riches paieront, ils en ont largement les moyens. Les moins riches sacrifieront quelques dépenses. Les pas riches se soigneront mal. Et les pauvres crèveront la gueule ouverte.

Au fait : pas de délai de carence pour le versement des dividendes aux actionnaires.

ILS MANIPULENT

A l'appui de leur discours, Sarkozy et ses porte-lingues manipulent les chiffres sans vergogne.

Ainsi, par exemple, on a beaucoup entendu dire, et beaucoup lu ces derniers jours, que 13% des arrêts maladies de courte durée et 11% de ceux de longue durée seraient injustifiés.

Petite précision qui a son importance, ces chiffres ne portent que sur une partie des arrêts, ceux qui ont été effectivement contrôlés, parce que susceptibles, à priori, de masquer de soi-disant abus aux yeux des médecins contrôleurs.

37 000 arrêts courts ont été jugés injustifiés, sur 285 000 contrôles effectués et plus de 7 millions d'arrêts en 2009.

C'est comme si, parce que 75% des contrôles fiscaux ouverts donnent lieu à redressement, on en déduisait que 75% des contribuables trichaient dans leur déclaration de revenus.

ON EST LES CHAMPIONS... !



Une étude menée par le Crédit Suisse vient de révéler que la France est championne d'Europe...en nombre de millionnaires (en dollars). Notre pays en compte 2,6 millions en 2011.

Le calcul est basé sur les actifs financiers et les biens immobiliers (les dettes étant déduites).

En comparaison, le Royaume Uni n'en possède que 1,6 millions. Par contre ils sont en moyenne plus riches.

LILIANE, UN EFFORT !

Lu le même jour dans la presse :

« Fillon recule sur le 4ème jour de carence dans le privé si des économies équivalentes (200 millions d'euros) sont trouvées ailleurs »

« Le fisc réclame près de 108 millions d'euros à Liliane Bettencourt »

Allez Liliane, encore un petit effort et tu pourras payer à toi seule un jour de congé maladie à tous les Français...

TU PARLES D'UN MODÈLE...

Selon une enquête du syndicat IG Metal, en 2010, 43% des emplois créés étaient des contrats intérimaires, 42% des contrats à durée déterminée (CDD) et seulement 15% des contrats à durée indéterminée (CDI).

Le « modèle allemand » dont on nous rebat les oreilles, masque aussi des niveaux de rémunération inacceptables : 1,2 million de personnes travaillaient en 2010 pour un salaire horaire brut de 5 euros ou moins, et 5,8 millions de salarié-es touchaient moins de 8,5 euros de l'heure, montant du salaire minimum généralisé revendiqué par les syndicats.

Rappel : en France, le smic sera porté de 9 à 9,19 euros bruts de l'heure à compter du 1er décembre.

ENFONCÉ, SUPERMAN...

SuperElu(e) est un(e) collègue de la DRFIP 44 : c'est la découverte inouïe que nous venons de faire ! SuperElu(e) a été capable, c'est lui (elle) qui l'affirme dans son compte-rendu de



CAPL, de consulter **tous** les dossiers de candidatures en liste d'aptitude au grade de contrôleur : 200 dossiers, une sacrée performance !

A raison, tiens, simplement de 3 minutes par candidature (c'est pas beaucoup 3 minutes, c'est vraiment un minimum pour prendre connaissance d'un rapport de chef de services, des éléments de notation des 5 dernières années, et jeter quelques notes sur le papier),

cela nécessite...10 bonnes heures de travail.

Après, il faut contacter les collègues pour préciser certains points, analyser l'ensemble, préparer son argumentation face à la direction, etc...etc...

SuperElu(e) te fait ça en trois coups de cuillère à pot !

Pas de chance pour nous, c'est pas à la CGT qu'a adhéré SuperElu(e).

Cela nous aurait pourtant bien aidé, d'autant que les délais de préparation de ces CAPL ont été pour tous assez courts.

Avec un peu de recul, la rédaction d'Antidote a néanmoins des doutes... Elle a le sentiment que SuperElu(e) carbure aux amphétamines...ou qu'il (elle) a pour totem le dénommé Tartarin (celui de Tarascon)...un type un peu vantard sur les bords.

Sur le site national de la CGT Finances Publiques et de la Fédération CGT des Finances :



et aussi M et Mme POGNON et la taxe d'habitation... Cours-y vite !